



SERVICE TECHNIQUE ET URBANISME

Nos réf. : CJ/AM/CMLG/CC/2022-14  
Dossier suivi par : Christelle MOCHE -LE  
GUERN  
Tél. : 02.99.13.26.38 (secrétariat)

Objet : ZAC DU FEUIL – Mémoire en réponse  
à la demande de compléments

**Direction Départementale des Territoires  
et de la Mer**

Service Eau et Biodiversité et Mission  
Régionale de l'Autorité Environnementale  
de Bretagne – MIGT Rennes  
12 rue Maurice Fabre – Le Morgat  
35011 RENNES CEDEX

Madame, Monsieur,

Suite à l'avis du 9 janvier 2022 rendu sur le dossier d'Autorisation Environnementale de la ZAC du Feuill au stade réalisation, vous avez émis des remarques et demandes de compléments.

Par la présente lettre, je vous confirme que nous soutenons ce projet d'aménagement qui est une opération d'initiative communale, dont l'aménagement a été concédé au Crédit Mutuel Aménagement Foncier.

Par ailleurs, nous nous engageons à :

- Réaliser les travaux d'extension de la station d'épuration selon le calendrier présenté en annexe. Le projet de ZAC du Feuill est anticipé dans les nouveaux dimensionnements.
- Réaliser la réouverture du cours d'eau en collaboration avec le syndicat de bassin-versant et le Crédit-Mutuel aménagement Foncier. Les études permettront de définir les modalités techniques de réouverture du cours d'eau, le programme, le calendrier des travaux, le budget et les modalités financières. L'ensemble de ces informations vous seront transmises par le biais d'un Porter à connaissance.

Nous vous prions de bien vouloir prendre note de nos engagements dans cette démarche environnementale.

En vous souhaitant une bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire,  
Claude JAOUEN



Annexe I – Planning de réalisation des travaux de la station d'épuration

